

VENDREDI 5 JUILLET 2019

PREMIÈRES LEÇONS DES RÉINVENTER LES USAGES DES APPELS À PROJETS URBAINS INNOVANTS

RENCONTRE DÉBAT
GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE - ARCHE SUD
9H30-12H30

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



WWW.URBANISME-PUCA.GOUV.FR - @POPSU_PUCA

Les appels à projets urbains innovants se multiplient depuis quelques années (Réinventer Paris, Imagine Angers, Réinventer la Seine, Inventer la Métropole du Grand Paris, Dessine-moi Toulouse, Devenir Tours, Réinventons nos cœurs de villes, etc.). Nouvel instrument de politique publique, l'appel à projets urbains innovants est également le symptôme de transformations plus vastes de la fabrique urbaine apparaissant alors comme le signe émergé d'une pluralité de mutations : de l'immobilier, de l'aménagement, de l'action publique.

La recherche menée par Nicolas RIO et Vincent JOSSO sur « Inventons la métropole du Grand Paris » vise à permettre une prise de recul analytique face à la multiplication rapide de ces appels à projet, à l'effort de communication qui les accompagne et aux polémiques qu'ils suscitent (sur la précarisation des architectes, la standardisation des innovations, etc.). Ce premier événement vient inaugurer une réflexion que le PUCA souhaite partenariale sur les *Réinventer* comme nouveau mode de la fabrique urbaine. L'ouvrage « Les « Réinventer » : ce qu'ils révèlent, ceux qu'ils transforment » (Editions du PUCA) sera diffusé à l'occasion de ce colloque.

Ce premier événement est organisé avec l'IAU Ile-de-France. Un second organisé dans les locaux de l'IAU en décembre 2019 permettra d'avoir un éclairage plus international et davantage prospectif.

/// VENDREDI 5 JUILLET 2019

> 9h - 9h30

ACCUEIL

> 9h30 - 9h40

INTRODUCTION

Bertrand VALLET et François MÉNARD, PUCA

> 9h40 - 10h15

RETOUR SUR « INVENTONS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS »

Nicolas RIO, Partie Prenante et Vincent JOSSO,
Le sens de la ville

> 10h15 - 11h30

TABLE RONDE : L'IMPACT DES APPELS À PROJETS URBAINS INNOVANTS SUR LA FABRIQUE URBAINE

Animation : Bertrand VALLET et François
MÉNARD, PUCA

Avec :

- Marie CHAMBOLLE, Directrice de l'aménagement de la ville d'Angers
- Valérie FLICOTEAUX-MELLING, Vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes
- Isabelle MARTIN-PREVEL, Directrice de projets Appel à projets urbains innovants, Toulouse Métropole
- Lise MESLIAND, Directrice déléguée projets urbains, Linkcity Ile-de-France
- Clément ORILLARD, Maître de conférences à l'École d'urbanisme de Paris

• Hélène PESKINE, Secrétaire permanente du PUCA et coordinatrice du programme « Réinventons nos cœurs de villes », en appui du CGET

• Damien ROBERT, Directeur Général délégué de Grand Paris Aménagement

> 11h30 - 12h15

DÉBAT AVEC LA SALLE

> 12h15 - 12h30

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

• Cécile DIGUET, urbaniste, IAU Ile-de-France



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de La Défense - Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. +33 (0)1 40 81 24 33 | +33 (0)1 40 81 73 09
www.urbanisme-puca.gouv.fr
[@popsu_puca](https://twitter.com/popsu_puca)

Public : collectivités locales, aménageurs, étudiants et enseignants d'écoles d'architectures et d'instituts d'urbanisme

Organisation : PUCA et IAU Ile-de-France

Inscription en ligne : <https://bit.ly/2WqNH58>

Responsables PUCA : Bertrand VALLET, Bertrand.Vallet@developpement-durable.gouv.fr, François MÉNARD, francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

Organisme national de recherche et d'expérimentation, le Plan urbanisme construction architecture - Puca - initie des programmes de recherche incitative, de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction.